



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°69-2016-073

PUBLIÉ LE 10 NOVEMBRE 2016

# Sommaire

## **69\_Préf\_Präfecture du Rhône**

69-2016-11-10-002 - AP relatif à l'état des listes de candidats au 1er tour de l'élection municipale et communautaire des 27 novembre et 4 décembre 2016 à

SAINT-PIERRE-LA-PALUD (3 pages)

Page 3

69-2016-11-09-004 - AP relatif à l'institution de la commission de propagande dans le cadre de l'élection municipale et communautaire des 27 novembre et 4 décembre 2016 à

Saint-Pierre-La-Palud (2 pages)

Page 7

69\_Préf\_Préfecture du Rhône

69-2016-11-10-002

AP relatif à l'état des listes de candidats au 1er tour de l'élection municipale et communautaire des 27 novembre et 4 décembre 2016 à SAINT-PIERRE-LA-PALUD

PRÉFET DU RHÔNE

Sous-Préfecture de Villefranche-sur-Saône

Bureau de la Réglementation et de la Sécurité

Villefranche-sur-Saône, le 10 novembre 2016

Affaire suivie par : J.N. / N.B.

Tél. : 04 74 62 66 21 / 66 36

Courriel : [sp-elections@rhone.gouv.fr](mailto:sp-elections@rhone.gouv.fr)

**ARRETE n° SPV-BRS-2016-69-2016**  
**relatif à l'état des listes de candidats au premier tour de l'élection des conseillers municipaux et**  
**communautaires des 27 novembre et 4 décembre 2016 dans la commune de Saint-Pierre-La-Palud**

**Le Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes, Préfet du Rhône,**  
**Officier de la légion d'honneur,**  
**Commandeur dans l'ordre national du mérite,**

Vu le code électoral et notamment ses articles L 264, L 265 et R 28 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SPV-BRS-69-2016-10-25-001 du 25 octobre 2016 relatif à la convocation des électeurs de la commune de Saint-Pierre-La-Palud pour l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires des 27 novembre et 4 décembre 2016 et fixant les dates et lieux de dépôt des déclarations de candidatures ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DIA-BCI-2016-06-07-01 du 15 juin 2016 donnant délégation de signature à Monsieur Pierre CASTOLDI, Sous-Préfet de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône ;

Considérant le dépôt des déclarations de candidatures des listes de candidats effectué à la Sous-Préfecture de Villefranche-sur-Saône ;

Considérant le résultat du tirage au sort organisé le jeudi 10 novembre 2016 pour déterminer l'ordre d'attribution des panneaux électoraux entre les listes de candidats ;

Considérant les déclarations de candidatures définitivement enregistrées par le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'état des listes de candidats au 1<sup>er</sup> tour de l'élection des conseillers municipaux et communautaires dans la commune de Saint-Pierre-La-Palud des 27 novembre et 4 décembre 2016, dont les déclarations de candidatures ont été définitivement enregistrées, est fixé conformément aux annexes ci-jointes.

**Article 2** : Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Sous-Préfet,

Signé

Pierre CASTOLDI

**ÉTAT DES LISTES DE CANDIDATS AU 1<sup>ER</sup> TOUR  
DE L'ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES  
DES 27 NOVEMBRE ET 4 DÉCEMBRE 2016 DANS LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-LA-PALUD**

N° Panneau : <b>1</b>		
Titre de la liste : <b>ENSEMBLE REUSSIR SAINT-PIERRE</b>		
Liste des candidats au Conseil Municipal		Liste des candidats au Conseil Communautaire
<b>1</b>	<b>GENOUX Pierre</b>	<b>GENOUX Pierre</b>
<b>2</b>	<b>GILFORT Ghislaine</b>	<b>GILFORT Ghislaine</b>
<b>3</b>	<b>BERGER Robert</b>	<b>BERGER Robert</b>
<b>4</b>	<b>FELIX-KUBIAK Patricia</b>	<b>FELIX-KUBIAK Patricia</b>
<b>5</b>	<b>NAKACHE Edmond</b>	
<b>6</b>	<b>FALCON Colette</b>	
<b>7</b>	<b>BELLICAUD Bernard</b>	
<b>8</b>	<b>TARDY Cecile</b>	
<b>9</b>	<b>CALLAIS François-Regis</b>	
<b>10</b>	<b>HORNECKER Eliane</b>	
<b>11</b>	<b>TRICAUD Martial</b>	
<b>12</b>	<b>THOMASSIN Laurence</b>	
<b>13</b>	<b>DELORME Denis</b>	
<b>14</b>	<b>BOULNOIS Valérie</b>	
<b>15</b>	<b>BASSET Jonathan</b>	
<b>16</b>	<b>CUC Martine</b>	
<b>17</b>	<b>FERRY Ludovic</b>	
<b>18</b>	<b>HALFMANN Marie Noelle</b>	
<b>19</b>	<b>DULAC Thierry</b>	
<b>20</b>	<b>ANTEBLIAN-BENDER Bernadette</b>	
<b>21</b>	<b>COQUARD Pascal</b>	
<b>22</b>	<b>BRUN Berangere</b>	
<b>23</b>	<b>VENET Jerome</b>	

**ÉTAT DES LISTES DE CANDIDATS AU 1<sup>ER</sup> TOUR  
DE L'ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES  
DES 27 NOVEMBRE ET 4 DÉCEMBRE 2016 DANS LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-LA-PALUD**

N° Panneau : 2		
Titre de la liste : <b>AU TRAVAIL POUR L'AVENIR</b>		
Liste des candidats au Conseil Municipal		Liste des candidats au Conseil Communautaire
1	<b>SIFFREDI--GRIFFOND Morgan</b>	<b>SIFFREDI--GRIFFOND Morgan</b>
2	<b>ROSTAGNAT Annie</b>	<b>ROSTAGNAT Annie</b>
3	<b>GONNON Bernard</b>	<b>GONNON Bernard</b>
4	<b>CLAIR Christiane</b>	<b>CLAIR Christiane</b>
5	<b>BLONDEAU Serge</b>	
6	<b>BARTHELEMY Severine</b>	
7	<b>DREVET Marc</b>	
8	<b>DEMARE Pascale</b>	
9	<b>RICHARD Sebastien</b>	
10	<b>BERTHET Emmanuelle</b>	
11	<b>BOYAULT Cyril</b>	
12	<b>ANTON Sandrine</b>	
13	<b>REBOUL Benoit</b>	
14	<b>MONTERO Camille</b>	
15	<b>SCHOHE Klaus</b>	
16	<b>VALOIS Olivia</b>	
17	<b>PICARD Michel</b>	
18	<b>BENIERE Patricia</b>	
19	<b>ROCHE Yves</b>	
20	<b>LAÏFA Karine</b>	
21	<b>BOSINCO Jacques</b>	
22	<b>LOREILLE Nadine</b>	
23	<b>SAGE Jeremy</b>	

69\_Préf\_Préfecture du Rhône

69-2016-11-09-004

AP relatif à l'institution de la commission de propagande  
dans le cadre de l'élection municipale et communautaire  
des 27 novembre et 4 décembre 2016 à  
Saint-Pierre-La-Palud



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

**Sous-Préfecture de  
Villefranche-sur-Saône**

Bureau de la réglementation  
et de la sécurité

Affaire suivie par J Navarro  
Tél. 04.74.62.66.21

Courriel : [sp-elections@rhone.gouv.fr](mailto:sp-elections@rhone.gouv.fr)

Villefranche-sur-Saône, le 9 novembre 2016

**ARRETE n° SPV-BRS-69-2016-  
relatif à l'institution de la commission de propagande  
dans le cadre de l'élection municipale et communautaire  
des 27 novembre et 4 décembre 2016 à SAINT-PIERRE-LA-PALUD**

**Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône  
Officier de la légion d'honneur,  
Commandeur de l'ordre national du mérite**

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.241, R.31 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DIA-BCI-2016-06-07-01 du 15 juin 2016 donnant délégation de signature à Monsieur Pierre CASTOLDI, Sous-Préfet de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SPV-BRS-69-2016-10-25-001 du 25 octobre 2016 portant convocation des électeurs de la commune de Saint-Pierre-la-Palud pour l'élection des conseillers municipaux et communautaires des 27 novembre et 4 décembre 2016 ;

Vu les désignations faites par le premier président de la Cour d'appel et le directeur départemental de La Poste du Rhône ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est institué, dans le département du Rhône, à l'occasion de l'élection des conseillers municipaux et communautaires de Saint-Pierre-la-Palud les dimanche 27 novembre pour le premier tour de scrutin, et dimanche 4 décembre 2016 pour le second tour éventuel, une commission de propagande ainsi composée :

**Président :**

- Madame Jocelyne KRAEMER-PIFFAUT, vice-présidente au tribunal de grande instance de Villefranche-sur-Saône.

**Suppléant :**

- Monsieur Etienne RIGAL, vice-président au tribunal de grande instance de Villefranche-sur-Saône.

.../...

*Sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône - BP 462 - 69658 Villefranche-sur-Saône cédex  
Pour connaître nos horaires et nos modalités d'accueil : internet : [www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr) ou tél. : 04 72 61 61 61 (coût d'un appel local)*



Membres :

- Monsieur Denis MARSAL, secrétaire général à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône,
- Monsieur Patrick DUBARRY, responsable ingénierie logistique, représentant la direction départementale de La Poste.

Suppléants :

- Monsieur Nicolas BOUCHARD, chef du bureau de la réglementation et de la sécurité à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône,
- Madame Marie-Noëlle LASHERMES, responsable activités logistique et régulation, représentant la direction départementale de La Poste.

Secrétaire :

- Madame Josiane NAVARRO, secrétaire administratif à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône.

**Article 2** : La commission siégera à la Sous-Préfecture de Villefranche-sur-Saône – 36 rue de la République 69400 Villefranche-sur-Saône.

**Article 3** : Le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône et le président de la commission de propagande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont une copie sera adressée à chacun des membres.

Fait à Villefranche-sur-Saône, le 9 novembre 2016

Le Sous-Préfet,

Signé :

Pierre CASTOLDI